



MAN Truck & Bus France lance de série MAN EBA2 (Emergency Brake Assist), la deuxième génération d'assistance au freinage d'urgence par MAN.

Evry, le 18/11/2015

Avec la mise en série de MAN EBA2, MAN Truck & Bus France démontre son engagement dans la sécurité du transport.

MAN Truck & Bus France
12, avenue du Bois de l'Epine
91008 EVRY

Le système d'aide au freinage d'urgence MAN EBA 2 (Emergency Brake Assist 2) avertit le conducteur d'un risque de collision imminent et procède automatiquement au freinage en cas d'urgence.

Cette aide au freinage d'urgence permet d'éviter ou d'atténuer les collisions graves.

Tout au long du trajet, un capteur radar et une caméra surveillent en continu la circulation à l'avant du véhicule. Les distances, les positions et les vitesses des véhicules précédant le camion sont enregistrées en permanence. Si MAN EBA 2 détecte un risque de collision avec des véhicules roulant moins vite ou avec des véhicules à l'arrêt, un système d'avertissement progressif alerte le conducteur du danger imminent jusqu'à, le cas échéant, intervenir à sa place.

En première phase, le système lance un avertissement visuel et sonore accompagné d'une réduction du couple puis, si nécessaire, le déclenchement d'un freinage modéré avec allumage des feux stop. Si le conducteur ne réagit pas, MAN EBA 2 déclenche un freinage puissant avec mise en action des feux de détresse. Si le conducteur ne réagit toujours pas et que le danger reste présent, MAN EBA 2 déclenche un freinage à fond (puissance de freinage maximale) jusqu'à l'arrêt complet du véhicule avec clignotement accéléré des feux de détresse.

Le système MAN EBA dans sa version 2 permet de compléter les informations issues du radar de la première génération d'EBA par celles issues de la caméra du système de maintien dans la voie de circulation LGS (Lane Guard System). Cela permet une plus grande fiabilité dans la détection des voies et des objets.

Bien que MAN EBA2 soit un système d'assistance puissant, c'est cependant toujours le conducteur qui garde la priorité sur le système soit en réagissant en cas d'alerte par action sur les freins, sur les clignotants ou sur l'accélérateur, soit en déconnectant le système.

L'interaction entre les deux systèmes EBA et LGS sera obligatoire au 1er novembre 2018. En offrant de série MAN EBA2 dès octobre 2015, MAN Truck & Bus France devance ainsi l'obligation légale de trois années, pour la plus grande sécurité de tous les usagers de la route.